



Site des étangs d'alimentation du canal d'Ille et Rance

Stationnement des barques sur les étangs

❖ Comite de pilotage Natura 2000
12 décembre 2017



→ Groupe de travail



12 octobre 2017

Invitation de l'ensemble des membres du Copil

Présents:

- Fédération de pêche 35
 - Fédération de chasse 35
 - Association de chasse fluviale (ADCF 35)
 - Région Voies navigables
-
- Travail sur 4 étangs du site Natura 2000 (pas Ouée et Villemorin)



Nombre de barques autorisées



Récapitulatif barques

	AOT	Libre
Etang du Boulet	46	30
Etang de Bazouges	32	5
Etang d'Ouée	26	29
Etang de la Bézardière	4	16
Etang de Villemorin	2	8
Etang de Hédé	6	13
Total	116	101

→ Principes des AOT barques



Constat:

De moins en moins de barques autorisées

De plus en plus de pratique à la journée et volonté de développement de la fédération de pêche 35 / site de la Pêchetière

Proposition:

Laisser la possibilité aux usagers de stationner leur barque moyennant redevance et identification

- sites déterminés et sécurisés

Laisser la possibilité aux personnes venant à la journée de pratiquer si l'embarcation ne reste pas sur place.

- cas du float tube (= embarcation + tirant d'eau supérieur aux barques)
- cas de la base nautique du Boulet (actualiser RPP Boulet)

→ Nombre de barques autorisées



Embarcations

- barque + float tube
- Moteur électrique ou thermique (école de voile du Boulet ou demande spécifique) et vitesse limitée à 5 km/h
- Interdits :
- Motonautisme
- Ski nautique
- Plongée
- Navigation à moteur thermique
- Embarcation légère autres que barque sur tous les étangs sauf le Boulet.
 - Planche à voile, kayak, paddle, dériveurs...

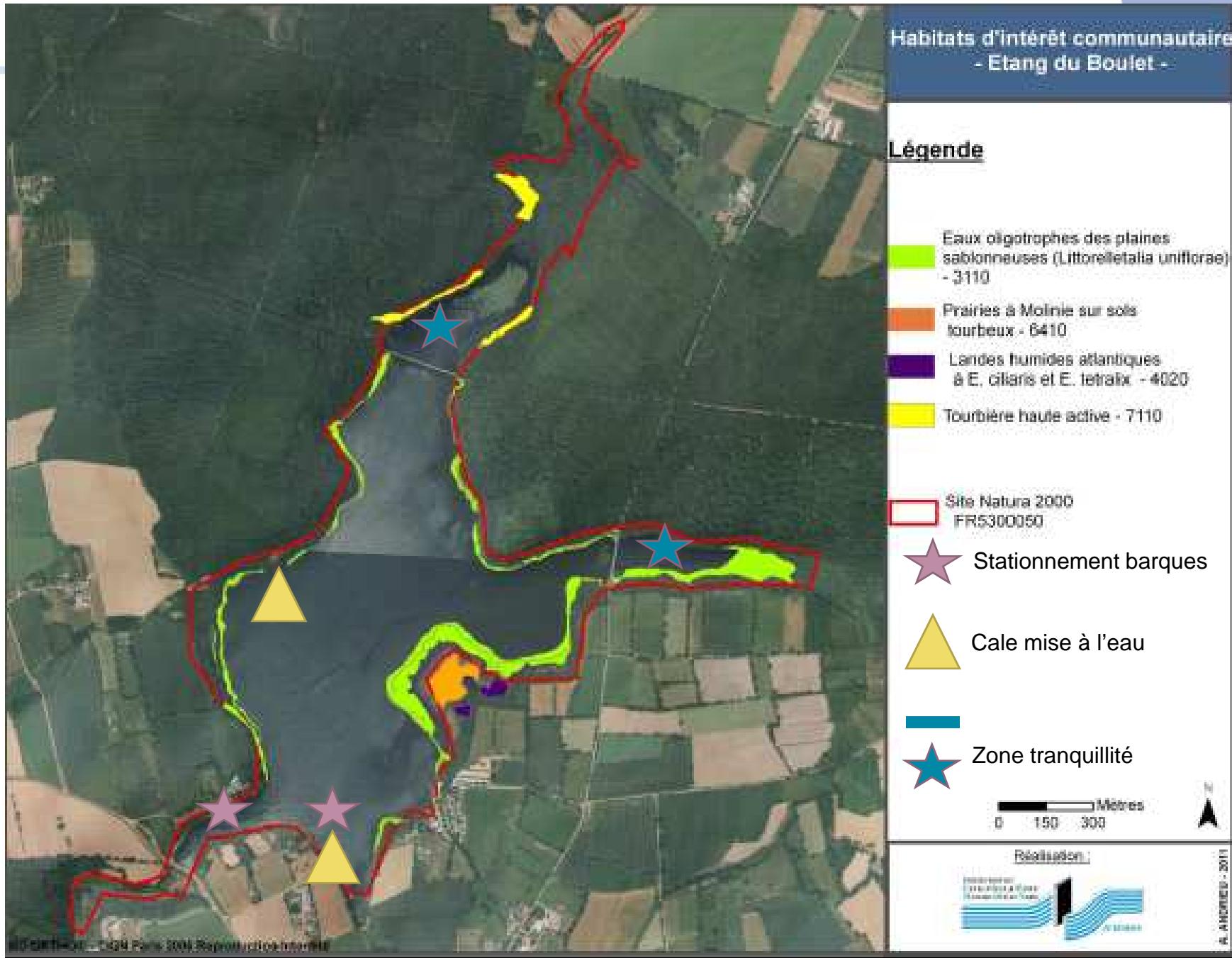
→ Nombre de barques autorisées

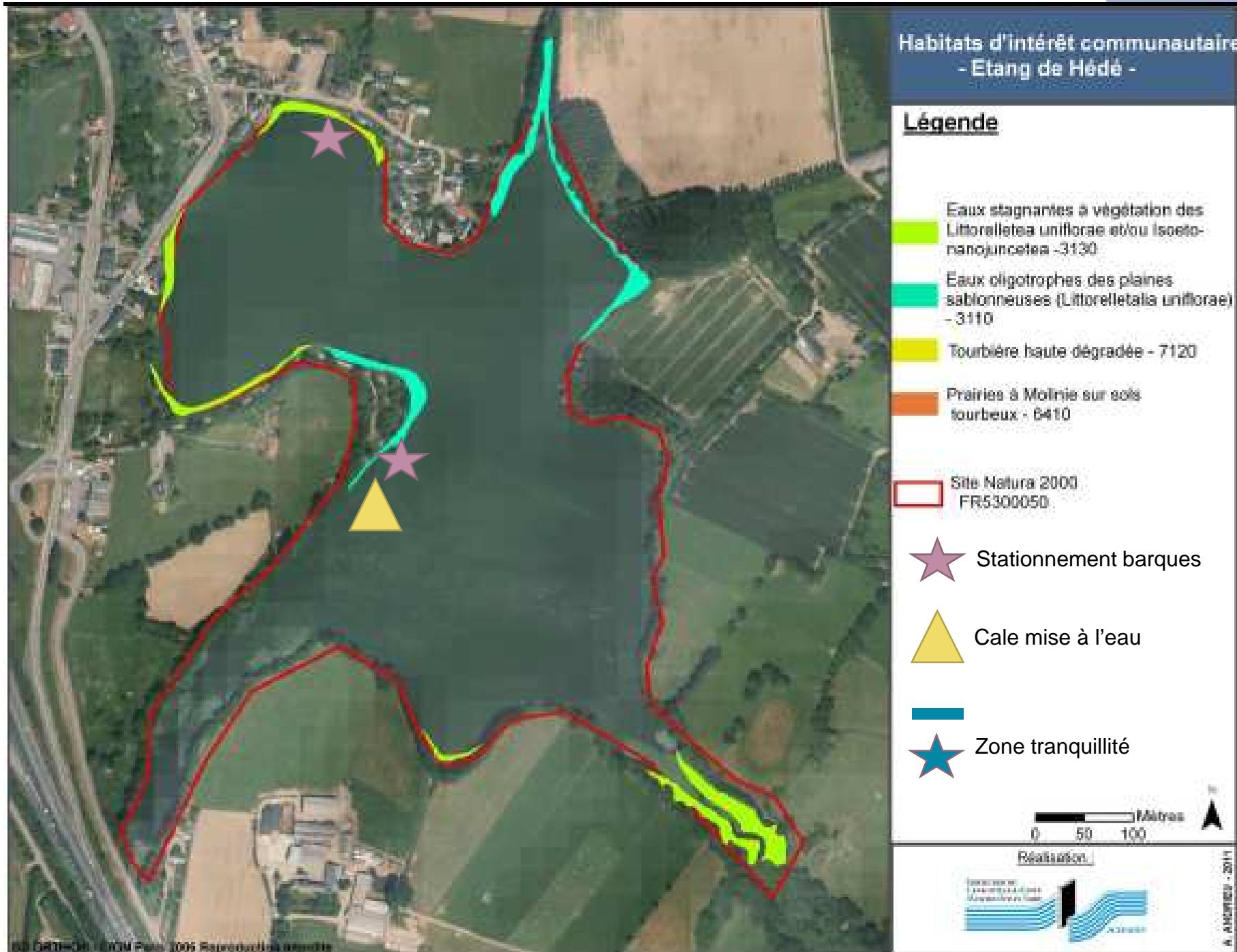


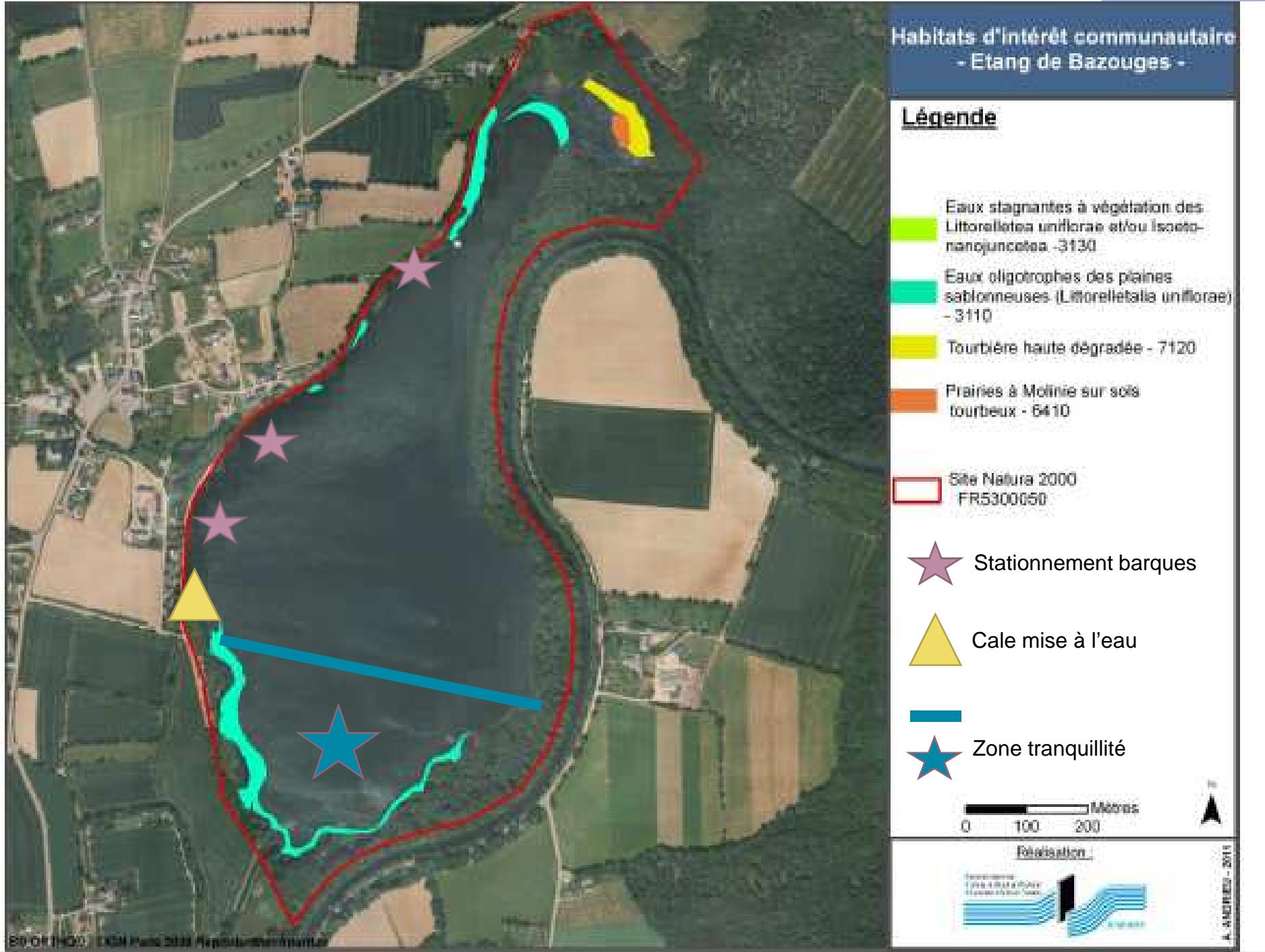
Cela implique de :

- Organiser la mise à l'eau et le stationnement des bateaux
- Identifier les bateaux qui restent sur zone
- Créer des zones de tranquillité oiseaux pour tous les usages

- Présentation des aménagements proposés par étang









Habitats d'intérêt communautaire - Etang de la Bézardière -

Légende

- Eaux stagnantes à végétation des Littorelletea uniflorae et/ou Isoetonojuncetea -3130
- Eaux oligotrophes des plaines sablonneuses (Littorellata uniflorae) -3110
- Tourbière haute dégradée - 7120
- Prairies à Molinie sur sols tourbeux - 6410
- Site Natura 2000 FR5300050
- Stationnement barques
- Cale mise à l'eau
- Zone tranquillité

0 50 100 Mètres

Réalisation:



→ Actualisation cabanes



Été 2017

Courrier à tous les détenteurs de cabanes

Refait les AOT avec les plans réels / surface cabane + terrain

Rappel des obligations:

pas d'effluents

pas cessible

remise à nu du terrain à l'expiration

AOT prennent fin le 31/12/2020.

→ Actualisation cabanes



Été 2017

Bazouges : 6 cabanes, dont une qui va être libérée (détruite, Mr Greneux)

Bézardière : 4 cabanes, dont deux AOT annulée, une détruite (Metté), une en attente de destruction (Poirier)

A terme : 7 cabanes.



→ Actualisation cabanes



Chantier bénévoles

